

Projet de résolution présenté par le Comité de planification à long terme pour l'Europe (LRPCE) au Conseil européen lors du Forum Europa de Karlsruhe 2026

Objet :

Correction d'une formulation inappropriée à la page 18, annexe B, section 5 ci-dessus, du Manuel du Forum Europa

Explication :

Le Manuel fait l'objet d'une vérification continue visant à détecter les erreurs matérielles et les formulations inappropriées. Lorsque de telles erreurs ou formulations sont découvertes, le LRPCE propose leur correction :

Page 18, annexe B : section 5 ci-dessus :

Libellé actuel du Manuel (à corriger en rouge) :

Les amendements aux **Règles et au Règlement intérieur du Forum Europa** autres que ceux émanant d'un groupe de travail désigné à cet effet par le Conseil (à condition que toute proposition d'amendement ait d'abord été soumise, quant à sa formulation, à la commission A&A du Forum) doivent être préalablement approuvés par la Convention nationale (ou son équivalent) d'un membre avant cette date.

Il sera modifié pour plus de clarté (en rouge) :

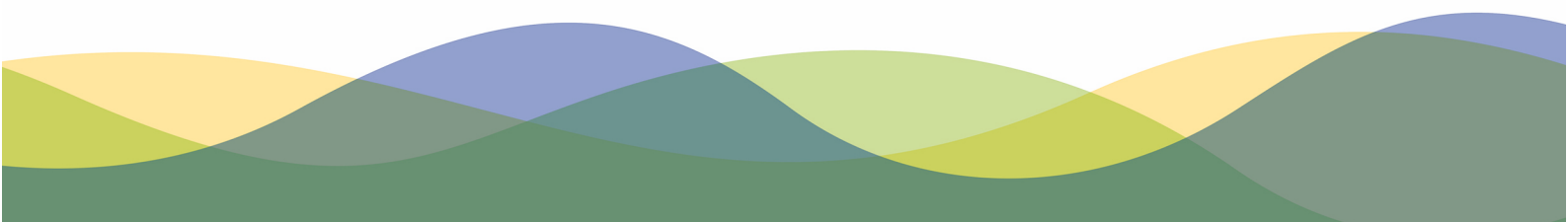
Les amendements au **Manuel du Forum Europa** qui ne proviennent pas d'un groupe de travail désigné à cet effet par le Conseil (à condition que tout amendement proposé ait d'abord été soumis, quant à sa formulation, au Comité A&A du Forum) doivent être préalablement approuvés par la Convention nationale (ou son équivalent) d'un membre avant cette date.

Incidence financière :

Aucune.

Proposition de résolution :

Le Conseil européen approuve la correction d'une formulation superflue à la page 18, annexe B : section 5 ci-dessus du Manuel du Forum Europa.



La nouvelle formulation sera la suivante :

Les amendements au Manuel du Forum Europa autres que ceux émanant d'un groupe de travail désigné à cet effet par le Conseil (à condition que tout amendement proposé à celui-ci ait d'abord été soumis, quant à sa formulation, à la commission A&A du Forum) doivent être préalablement approuvés par la Convention nationale (ou son équivalent) d'un membre avant cette date.

Soumis par

PIP Guðrún Björt Yngvadóttir



Présidente

COMITÉ DE PLANIFICATION À LONG TERME POUR L'EUROPE

